

2017

La prise de médicaments sécuritaire à l'hôpital et à la maison

Also available in English: *Medication Safety in the
Hospital and at Home (QV85-1774)*



www.nshealth.ca

L'obtention de vos médicaments sur ordonnance

La pharmacie de l'hôpital recevra l'ordonnance que votre fournisseur de soins de santé aura rédigée pour vous. La pharmacie préparera les médicaments prescrits et votre infirmière vous les administrera.

La liste des choses à vérifier avant d'administrer des médicaments

Avant d'administrer des médicaments, les infirmières utilisent la liste des choses à vérifier pour veiller à ce que vous preniez les bons médicaments.

Les choses qu'elles vérifient sont les suivantes :

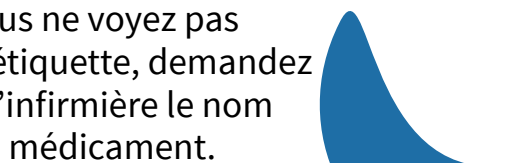
- le bon patient
- le bon médicament
- le bon dosage
- le bon moment
- la bonne voie
- les bonnes informations
- le droit de refuser
- le bon diagnostic
- la bonne évaluation
- la bonne documentation



Des conseils pour vous protéger

Pendant votre séjour à l'hôpital, vous pouvez vous assurer que vous prenez les bons médicaments et de la bonne façon en appliquant les conseils suivants :

- Informez votre infirmière et les autres fournisseurs de soins de santé de toute allergie ou de tout effet secondaire que vous avez eu à un médicament par le passé.
- Assurez-vous que vos fournisseurs de soins de santé sont au courant de tous les médicaments que vous preniez avant d'être hospitalisé. En particulier :
 - › les comprimés
 - › les injections
 - › les vitamines
 - › les minéraux
 - › les gouttes pour les yeux ou les oreilles
 - › les timbres, les lotions et les onguents médicamenteux
 - › les produits naturels ou à base d'herbes médicinales
 - › tout autre médicament en vente libre.
- Faites une liste de tous les médicaments que vous prenez et conservez-la dans votre portefeuille ou sac à main.

- Pendant que vous êtes à l'hôpital, ne prenez pas les médicaments que vous avez apportés à moins que votre médecin ne vous ait autorisé à les prendre.
 - Si vous prenez des médicaments que vous avez apportés, assurez-vous d'en informer l'infirmière.
 - Sachez le nom des médicaments que vous prenez et à quel moment vous devez les prendre.
 - Demandez à quoi sert chaque médicament et quels sont ses effets secondaires les plus fréquents. De cette façon, vous saurez ce qu'il vous faut surveiller afin d'informer immédiatement l'infirmière si vous avez des effets secondaires.
 - Si vous pensez qu'on vous a donné le mauvais médicament ou que vous prenez un médicament au mauvais moment, dites-le à l'infirmière.
 - Les contenants qui contiennent des médicaments devraient porter une étiquette avec le nom du médicament. Cela comprend les seringues, les tubes, les sacs et les bouteilles de médicament. Si vous ne voyez pas d'étiquette, demandez à l'infirmière le nom du médicament.
- 

- Si l'hôpital n'a pas le médicament dont vous avez besoin, vous pourriez devoir prendre vos propres médicaments.

Les médicaments de niveau d'alerte élevé

Demandez à votre infirmière si vous prenez des médicaments qui sont de niveau d'alerte élevé. Ces médicaments peuvent être dangereux s'ils ne sont pas administrés correctement, même s'ils sont prescrits pour la bonne raison.

Les anticoagulants, l'insuline et les narcotiques ou médicaments contre la douleur comptent parmi les médicaments de niveau d'alerte élevé. Si vous prenez des médicaments de niveau d'alerte élevé, demandez à votre infirmière quelles mesures de sécurité supplémentaires sont prises pour vous protéger.

Votre sortie de l'hôpital

Demandez une liste des médicaments que vous devez prendre à la maison. Il est possible que vous n'ayez plus à prendre certains médicaments que vous preniez à l'hôpital, mais que vous deviez commencer à en prendre d'autres.

Il est important que vous compreniez les changements apportés à votre prise de médicaments pour que vous preniez vos médicaments en toute sécurité à la maison.

Si vous ne comprenez pas quels médicaments vous devez prendre à la maison, demandez des explications à votre infirmière. Au besoin, vous pouvez consulter un pharmacien.

Si vous avez des questions au sujet de vos médicaments une fois de retour à la maison, consultez votre pharmacien.

Vous avez besoin d'autres informations?

Ce dépliant et toutes nos autres ressources à l'intention des patients sont en ligne à <http://library.nshealth.ca/PatientGuides>

Communiquez avec la bibliothèque publique de votre région pour obtenir des livres, des vidéos, des magazines et autres ressources. Pour plus d'informations, consultez le <http://library.novascotia.ca/fr>.

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse fait la promotion d'un environnement sans fumée, sans vapeur et sans parfum. Prière de ne pas utiliser de produits parfumés. Merci.

Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse
www.nshealth.ca (en anglais seulement)

Préparation : Le personnel des établissements de la RSNE au Cap-Breton et dans les régions de Guysborough et d'Antigonish ©

Conception : Services de bibliothèque de la Régie

Les renseignements contenus dans la présente publication sont fournis à titre d'information et d'éducation seulement. Ils ne remplacent pas les conseils médicaux ou les soins de santé offerts par un fournisseur de soins de santé. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

FF85-1810 Mise à jour en octobre 2017

Les renseignements contenus dans la présente publication sont mis à jour tous les trois ans ou au besoin.